



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

**DIX-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ DE LA COI SUR L'ÉCHANGE
INTERNATIONAL DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES
(IODE-XVIII)**

Ostende, Belgique, 26-30 avril 2005

RAPPORT SUCCINCT

Après un paragraphe d'introduction, le présent document contient toutes les décisions adoptées par le Comité sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques à sa 18^e session, présentées comme suit :

Section 1 : décisions prises par le Comité sur l'IODE au titre de chacun des points de l'ordre du jour ; et

Section 2 : quatre résolutions et huit recommandations adoptées par le Comité sur l'IODE.

Le rapport succinct est disponible en anglais, espagnol, français et russe tandis que le texte intégral du rapport de la session est publié en anglais uniquement. Conformément à l'article 48.3 du Règlement intérieur de la COI, le rapport de cet organe subsidiaire principal est soumis pour approbation à l'Assemblée de la COI à sa vingt-troisième session en juin 2005.

Grandes lignes

Le présent rapport succinct comprend toutes les décisions, demandes et recommandations formulées par le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques à sa 18^e session (IODE-XVIII), qui s'est tenue au Kursaal d'Ostende, Belgique du 26 au 30 avril 2005 en présence de 59 délégués venus de 31 États membres, de 15 représentants d'organisations, programmes et projets, et de cinq observateurs.

La session a été précédée, le 25 avril 2005, par l'inauguration à Ostende, Belgique, du Bureau des projets de l'IODE/COI en présence de M. Jean Vandecasteele, maire de la ville d'Ostende, de Mme Fientje Moerman, vice-ministre-présidente des Flandres et ministre flamande de l'économie, des entreprises, des sciences, de l'innovation et du commerce extérieur, de M. Patricio Bernal (au nom de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO), de M. Johan Vande Lanotte, vice-premier ministre, ministre du budget et des entreprises publiques et de la mer du Nord, de M. Paul Breyne, gouverneur de la Flandre-occidentale et président du Conseil d'administration de l'Institut flamand de la mer (VLIZ), de Mme Lesley Rickards, présidente du Comité sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) et de M. Yves Leterme, ministre-président du Gouvernement flamand et ministre flamand des réformes institutionnelles, de l'agriculture, de la pêche en mer et de la politique rurale.

Pendant les cinq jours où il a siégé, le Comité sur l'IODE a examiné les activités menées depuis sa dernière session. Une attention considérable a été accordée au bilan de l'IODE réalisé pendant la période intersessions. Le Comité a étudié toutes les recommandations de l'équipe chargée du bilan et a, pour y donner suite, pris plusieurs décisions apportant des changements structurels et de fond. Il a notamment décidé de modifier la composition du Bureau de l'IODE, de supprimer les systèmes de centres nationaux de données océanographiques responsables (CNDOR) et de coordonnateurs régionaux de l'IODE et de poursuivre l'examen des groupes d'experts de l'IODE pendant la prochaine intersession. Le Comité a créé un groupe de travail intersession sur le contrôle de la qualité des données océanographiques soulignant ainsi une fois de plus le rôle que joue l'IODE dans ce domaine. Il s'est en outre félicité de la collaboration accrue avec d'autres organisations, programmes et projets comme la JCOMM, le GOOS, le CIEM, le SCAR, le CDIAC, le GCMD, le CEP, l'OBIS, l'IAMSLIC, l'EURASLIC et autres. Le Comité a constaté la réussite des projets ODINAFRICA et ODINCARSA, mis sur pied le projet ODINCINDIO et recommandé la création d'un réseau de données et d'information océanographiques (ODIN) pour la région de la WESTPAC. Le Comité a en outre entériné le schéma et les délais d'élaboration de la stratégie de gestion des données de la COI. Il a formulé quatre résolutions et huit recommandations.

SECTION 1

DÉCISIONS, DEMANDES ET RECOMMANDATIONS DE L'IODE-XVIII

3. SITUATION DE L'IODE

3.2 BUREAU DES PROJETS POUR L'IODE DE LA COI

- 60 **Le Comité a remercié** le Gouvernement des Flandres et la ville d'Ostende d'accueillir le Bureau des projets et d'apporter un soutien financier à ses activités.
- 61 **Le Comité s'est félicité** de la création du Bureau des projets et **a noté** qu'il s'emploiera à favoriser une étroite coopération entre États membres sur des questions liées à l'IODE de même qu'entre l'IODE et les autres programmes de la COI.
- 62 **Le Comité a recommandé** d'établir un calendrier des manifestations qui se dérouleront au Bureau des projets et de le diffuser par le biais du site Web du Bureau qu'il est prévu de créer.
- 63 **Le Comité s'est félicité** de la diversité des activités de formation prévues par le Bureau des projets et **a apprécié** que des formations à l'intention de jeunes scientifiques soient programmées.
- 64 **Le Comité a exprimé ses remerciements** à l'Institut flamand pour la mer (VLIZ) pour l'excellent appui technique et administratif qu'il a apporté au Bureau des projets.
- 65 **Prenant note** de l'importance que revêt la mobilisation en faveur du Bureau des projets pour l'IODE de la COI, le Comité a encouragé les États membres à apporter leur aide au Bureau des projets et à y détacher des experts compétents pour des missions de brève ou de longue durée.

3.3 ACTIVITÉS DES CENTRES MONDIAUX DE DONNÉES

3.3.1 Centre mondial de données océanographiques de Silver Spring, État-Unis d'Amérique

- 80 **Le Comité a prié** tous les centres de données de l'IODE et autres institutions des États membres de la COI qui gèrent des données océanographiques de contrôler de plus près la qualité des données avant de les soumettre.
- 81 Il est fait référence à la résolution IODE-XVIII.4, adoptée au titre du point 5.1 de l'ordre du jour.
- 82 **Le Comité a prié** tous les centres de données de l'IODE et autres institutions des États membres de la COI qui gèrent des données océanographiques de comparer leurs collections nationales de profils océanographiques à celles de la « World Ocean Database » que tient le CMD-Océanographie de Silver Spring.

3.3.2 Centre mondial de données océanographiques d'Obninsk, Fédération de Russie

- 93 **Le Comité a noté** que les CMD échangent des données de manière complémentaire mais qu'ils ont, au fil des ans, mis en place des gammes différentes de produits et de services.
- 94 **Considérant** que cette offre très diversifiée des CMD peut manquer de clarté pour l'utilisateur final, **le Comité a recommandé** la création, sur le site Internet de l'IODE, d'une page d'information qui permettra d'orienter les utilisateurs vers les produits et services adéquats proposés par les CMD.

3.3.5 Centre mondial de données pour les sciences de l'environnement marin (CMD-MARE)

112 **Le Comité a recommandé** que tous les centres de données mettent leurs bases de données-métadonnées en conformité avec le protocole OAI.

3.6 RAPPORTS DES CNDO ET DES IND

167 **Le Comité s'est félicité** de la nomination de 29 coordonnateurs nationaux de l'IODE chargés de la gestion de l'information marine et **a engagé** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à nommer dès que possible un tel expert. À cet égard, **le Comité a demandé** au Secrétariat d'adresser une lettre circulaire à tous les États membres de la COI.

168 **Le Comité a noté** que 10 spécialistes de la gestion marine participaient à la 18^e session de l'IODE, ce qui représentait une amélioration considérable par rapport aux sessions précédentes.

175 **Le Comité a complimenté** la Présidente pour son rapport et **a relevé** que c'était la première fois qu'il disposait d'un rapport analytique aussi concis fondé sur les rapports nationaux.

176 **Le Comité a pris note avec satisfaction** de l'élargissement de l'éventail de données en temps réel collectées par les CNDO mais a également **souligné** la nécessité d'aider la totalité des centres à se doter de cette capacité.

177 **Le Comité a prié** les États membres de produire des rapports séparés sur la gestion des données et la gestion de l'information à compter de sa prochaine session.

178 **Le Comité a noté** que la stratégie de renforcement des capacités de l'IODE mise en œuvre dans le cadre des projets ODINAFRICA et ODINCARSA avait sensiblement amélioré la capacité des pays participants, comme le montrent les rapports nationaux. **Le Comité a noté en outre** que, surtout dans les pays en développement, les CNDO permettent d'établir le lien entre les programmes de la COI et les institutions nationales.

179 **Le Comité a constaté avec satisfaction** que l'évolution technologique rapide, escomptée voilà quelques années par le GETADE, puis par l'ETDMP qui lui a succédé, est effectivement produite et que les systèmes répartis de gestion des données et les services Web sont aujourd'hui d'usage courant.

180 **Le Comité a chargé** la Présidente et le Secrétariat de préparer différents types de résumés des rapports nationaux en vue de leur présentation à l'Assemblée de la COI, afin de montrer les progrès considérables accomplis par les CNDO ainsi que les changements intervenus dans ces centres.

3.7 CIRCULATION DES DONNÉES DE L'IODE

187 **Le Comité a noté avec satisfaction** le projet conjoint de bibliothèque US-NODC/NOAA, qui associe les compétences de la bibliothèque de la NOAA en matière de gestion des métadonnées et la gestion des données de l'US-NODC, système qui relie les fichiers de métadonnées, de la bibliothèque et des archives si bien que chacun des catalogues localise les fonds documentaires des deux.

188 **Le Comité a souligné** la nécessité d'élaborer des listes normalisées de termes mais a relevé qu'il fallait prendre en considération les efforts accomplis ainsi que les compétences des experts en gestion de l'information marine.

3.8 POLITIQUE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI : MISE EN ŒUVRE PAR LES ÉTATS MEMBRES

- 195 **Le Comité a noté** qu'un nombre important d'États membres de la COI n'avaient pas adopté de politique nationale.
- 196 **Le Comité s'est félicité** de l'adoption de la politique d'échange de données océanographiques de la COI par l'Assemblée de la COI et **a appelé** les États membres à utiliser cette politique comme fondement des politiques nationales d'échange des données océanographiques.

4. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES

4.1 COOPÉRATION AVEC LA JCOMM

- 212 **Le Comité a reconnu** qu'il fallait examiner avec la plus grande attention une éventuelle fusion entre l'IODE et le domaine d'activité de la JCOMM ayant trait à la gestion des données.
- 213 **Le Comité a déclaré** que cette question devait être soigneusement étudiée et examinée et **a recommandé** de l'inclure dans les préparatifs de la stratégie de gestion des données de la COI.
- 217 **Le Comité s'est félicité** de l'organisation de cette première activité conjointe IODE/JCOMM de formation et **a recommandé** à l'IODE, à la JCOMM et aux États membres de la COI de la soutenir.

4.2 COOPÉRATION AVEC LE GOOS

- 222 **Le Comité a noté avec satisfaction** qu'au niveau régional, la coopération entre les alliances régionales du GOOS et les projets ODIN de l'IODE s'était amorcée et avait été favorablement accueillie, notamment par le biais des projets ODINAFRICA, ODINCARSA et du démarrage d'ODINCINDIO, et **a préconisé** de la renforcer.

4.3 COOPÉRATION AVEC DES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES ET DE SURVEILLANCE

- 225 **Le Comité a accueilli avec satisfaction** les initiatives prises par la Présidente de l'IODE, qui favorisent une coopération plus étroite entre l'IODE et les programmes scientifiques.
- 231 **Le Comité a constaté avec satisfaction** qu'il existait désormais d'excellentes possibilités de relier le système OBIS au prototype de système de gestion des données de bout en bout (E2EDM) associant les fournisseurs de données.
- 232 **Le Comité s'est félicité** des contacts élargis de l'IODE avec les programmes scientifiques et de surveillance et **a pris note avec intérêt** des bons contacts établis récemment avec l'OBIS.
- 233 **Le Comité a chargé** la Présidente de l'IODE d'étudier avec le Président de l'OBIS les moyens de resserrer leur collaboration.

4.4 AUTRES

4.4.1 CIEM

244 **Le Comité a noté avec satisfaction** que la collaboration entre l'IODE et le CIEM se développait.

4.4.2 SCAR

251 **Le Comité s'est félicité** des efforts de collaboration déployés en vue de la mise en place de systèmes unifiés d'échange de données et métadonnées.

252 **Le Comité a chargé** la Présidente de poursuivre ses efforts pour instaurer une étroite coopération avec le JCADM et de trouver, de concert avec les principaux responsables du JCADM, des moyens de développer la coopération actuelle.

4.4.3 Carbon Dioxide Information Analysis Centre (CDIAC)

258 **Le Comité s'est félicité** de la participation du CDIAC à sa 18^e session et **a chargé** sa Présidente et le secrétariat de l'IODE de s'efforcer d'instaurer une collaboration plus étroite avec ce centre.

4.4.4 Programme pour l'environnement de la Caspienne (CEP)

264 **Le Comité a exprimé** son vigoureux soutien à l'activité de gestion des données et de l'information menée dans le cadre du Programme pour l'environnement de la Caspienne et **s'est félicité** de la coopération entre le CEP et l'IODE.

265 **Le Comité a noté avec satisfaction** le nombre croissant de programmes et de projets collaborant avec l'IODE et exprimé le souhait de voir ce nombre continuer de s'accroître.

5. AVENIR DE L'IODE

5.1 BILAN DE L'IODE (RAPPORT D'ÉTAPE)

276 **Le Comité a exprimé** sa grande satisfaction du travail accompli par l'équipe chargée du bilan, dont il a accepté le rapport.

277 **Le Comité a exprimé** plus particulièrement sa gratitude au Président de l'équipe, M. Dieter Kohnke.

278 **Le Comité a noté** que le bilan contenait un nombre considérable d'informations et de suggestions précieuses propres à améliorer le système IODE. **Le Comité a en outre noté** que les résultats des trois enquêtes appellent une analyse plus détaillée car ils constituent une mine de renseignements précieux sur l'appréciation, positive ou négative, des diverses communautés avec lesquelles l'IODE est, ou devrait être, en interaction aux plans national, régional et international.

279 **Le Comité a chargé** la Présidente et le secrétariat de l'IODE de réunir les résultats des enquêtes en un document d'information à distribuer aux coordonnateurs nationaux de l'IODE (pour la gestion des données et pour la gestion de l'information).

1. Objectifs de l'IODE

281 **Le Comité a pris note** des modifications proposées à l'issue de l'examen du rapport dressant le bilan de l'IODE et établi un groupe de travail de session pour rédiger les objectifs révisés du programme IODE.

282 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.1

2. Nombre des membres du Bureau de l'IODE

283 **Le Comité a approuvé** la recommandation de l'équipe chargée du bilan et décidé que le Bureau du Comité sur l'IODE comprendrait :

- (i) le/la Président(e) de l'IODE ;
- (ii) le/la Vice-Président(e) de l'IODE ;
- (iii) les Président(e)s des groupes établis conjointement avec d'autres organisations ;
- (iv) les Président(e)s des groupes d'experts.

284 **Le Comité est** en outre **convenu** que les directeurs des CMD et certains experts régionaux, scientifiques ou techniques, pourront être invités aux réunions du Bureau si les questions inscrites à l'ordre du jour l'exigent.

285 **Considérant** qu'il siège à peu près tous les deux ans, **le Comité a décidé** que son Bureau devrait se réunir une première fois immédiatement après chaque future session, pour mettre définitivement au point le plan de travail de l'intersession, et tenir une seconde réunion pendant cette période pour examiner les progrès accomplis jusque-là et préparer sa session suivante.

3. Groupes d'experts de l'IODE

286 **Le Comité a pris note** des préoccupations exprimées par l'équipe chargée du bilan au sujet des groupes d'experts de l'IODE. **Le Comité a jugé** que l'équipe ne faisait pas suffisamment de cas dans son rapport des réalisations du Groupe d'experts de l'IODE sur la gestion de l'information marine (GEMIM).

288 **Le Comité a noté** qu'il n'avait pas été donné suffisamment d'indications aux groupes d'experts à propos des questions à traiter et du suivi des activités et **il a chargé** le Bureau de guider les groupes et de les suivre de près dans leurs travaux.

289 **Le Comité a dit** que les règles existantes définissant l'établissement, la composition et le mode de fonctionnement des groupes d'experts demandaient à être révisées et **il a établi** un groupe de travail de session pour s'occuper de cette question.

290 **Le Comité a adopté** la Résolution IODE-XVIII.3

4. Systèmes nationaux distribués de gestion des données

291 **Le Comité a souligné** que l'architecture des systèmes nationaux de gestion des données et de l'information devait être arrêtée, en chaque cas, par l'État membre intéressé.

292 **Le Comité a salué** les activités lancées par plusieurs États membres pour mettre en place des systèmes distribués et **invité** ces pays à partager l'expertise requise avec les autres États membres qui souhaiteraient se doter de systèmes semblables.

293 **Le Comité a réaffirmé** que les fonctions nationales de points focaux pour les données et l'information traditionnellement assumées par les CNDO et les bibliothèques spécialisées dans le domaine marin répondaient à une nécessité et **il a demandé** aux États membres de ne pas perdre de vue ce besoin.

5. Centres nationaux de données océanographiques responsables (CNDOR)

294 **Le Comité a décidé** d'abolir le système des CNDOR. Néanmoins, pour garantir que les ressources et l'expertise acquises par les CNDOR régionaux ne seront pas perdues, **le Comité a donné instruction** aux projets de l'ODIN d'absorber les ressources des CNDOR régionaux existants. De même, **le Comité a chargé** la Présidente d'examiner avec les centres accueillant d'autres CNDOR comment l'activité de ces derniers, si elle était jugée indispensable à la communauté (scientifique) internationale, pourrait être maintenue et dûment reconnue.

295 **Le Comité a adopté** la Résolution IODE-XVIII.2

6. Centres multinationaux de données océanographiques

296 **Le Comité a favorablement accueilli** la proposition de créer des centres multinationaux de données océanographiques dans les cas où les ressources ou les données nationales existantes ne suffiraient pas à justifier la création pour ces données d'un dispositif d'envergure véritablement nationale.

297 **Le Comité a noté**, cependant, que la mise en place de ces centres risquait de ne pas être aisée, compte tenu de problèmes comme la propriété des données et la souveraineté nationale.

7. Contrôle de la qualité

298 **Le Comité a réaffirmé** l'importance cruciale du contrôle de la qualité, l'une des principales priorités des programmes de l'IODE.

299 **Le Comité a noté** qu'un projet pilote sur le contrôle de la qualité figurait dans le plan de travail de l'Équipe d'experts sur les pratiques de gestion des données (ETDMP) de la JCOMM/IODE mais qu'aucune mesure n'avait à ce jour été prise à cet égard.

300 **Le Comité a adopté** la Résolution IODE-XVIII.4.

11. Coordonnateurs régionaux de l'IODE

304 **Le Comité a noté** que la fonction de coordonnateur régional de l'IODE a été parfaitement remplie par les coordonnateurs des projets ODIN (ODINAFRICA et ODINCARSA, entre autres exemples).

305 **Le Comité a décidé** d'abolir le système des coordonnateurs régionaux de l'IODE.

306 **Le Comité a demandé** aux coordonnateurs des projets ODIN de se charger des fonctions auparavant exercées par les coordonnateurs régionaux de l'IODE.

307 **Le Comité a adopté** la Résolution IODE-XVIII.1.

12. Coordonnateurs nationaux de l'IODE

309 **Le Comité a vivement engagé** les États membres de la COI qui ne l'avaient pas encore fait à désigner au plus vite des coordonnateurs nationaux de l'IODE, d'une part, pour la gestion des données océanographiques et, d'autre part, pour la gestion de l'information marine.

13. Politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques

- 310 **Le Comité s'est félicité** de l'adoption, par l'Assemblée de la COI à sa vingt-troisième session, de la politique de la Commission en matière d'échange de données océanographiques et **a exhorté** les États membres à mettre cette politique en application à l'échelle nationale.

14. L'unité de l'IODE au secrétariat de la COI

- 311 **Le Comité a instamment demandé** au Secrétaire exécutif de veiller à ce que le programme de l'IODE conserve sa visibilité et sa position dans la structure du programme et du secrétariat de la COI et de l'UNESCO, pour affirmer l'importance de la diffusion et de l'échange des données et de l'information océanographiques.

15. Maintien des activités opérationnelles de l'IODE

- 312 **Le Comité a été informé** que le projet OceanTeacher était désormais financé à l'aide de fonds extrabudgétaires et qu'il n'y avait plus de ressources du Secrétariat consacrées à son renforcement.
- 313 **Le Comité a répété** que les fonds de la COI ne servaient qu'aux projets pilotes et que, passée la phase pilote, les projets devaient être financés par des concours extrabudgétaires ou adoptés par des États membres.

16. Sites Web de la COI

- 314 **Le Comité a instamment demandé** au secrétariat de la COI d'harmoniser les sites Web de la Commission.

17. Rôle de l'IODE dans l'ETDMP

- 316 À propos de la Recommandation 3 de l'équipe chargée du bilan, **le Comité a noté** qu'il allait falloir guider l'ETDMP de l'IODE/JCOMM et la suivre de près dans ses travaux.

5.2 RÔLE FUTUR DES CMD, DES CNDOR ET DES CNDO

- 319 Le rôle des CMD, CNDOR et CNDO ayant déjà fait l'objet de longues discussions au cours de la présente session, **le Comité a décidé** de dissoudre le groupe de travail intersessions.
- 320 **Le Comité a chargé** le Bureau de l'IODE d'examiner la façon dont l'IODE fournira ses services aux utilisateurs, en particulier par l'intermédiaire des CMD. **Le Comité a chargé en outre** le Bureau d'étudier la façon dont les institutions qui accueillent actuellement des CNDOR opérationnels peuvent continuer à fournir des services, compte tenu de la décision du Comité de supprimer le système des CNDOR.

5.3 ÉVOLUTION DE L'IODE AU NIVEAU NATIONAL

- 323 **Le Comité a instamment prié** les CNDO de prendre en considération la tendance mondiale à l'utilisation de systèmes répartis, tendance qui se reflétera aussi dans le GEOSS. Toutefois, le Comité a averti les pays que les systèmes répartis auraient encore besoin d'un point focal pour l'acquisition des données nationales et la liaison avec les programmes internationaux.

5.4 PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES

- 335 **Le Comité a noté** que la stratégie proposée ne mentionnait pas les questions technologiques et ne comportait pas de plan de mise en œuvre.
- 336 **Le Comité a remercié** le groupe de travail créé pour la session et l'équipe spéciale de leurs efforts.
- 337 **Le Comité a demandé** à la Présidente de l'IODE de rendre compte des conclusions de la première session de l'équipe spéciale et de la réunion du groupe de travail de session à l'Assemblée de la COI, lors de sa vingt-troisième session, en juin 2005.
- 338 **Le Comité a prié** le Secrétaire exécutif de la COI de trouver les crédits nécessaires pour financer le recrutement du consultant qu'il est proposé d'engager en 2005 et début 2006 afin de pouvoir fournir en temps voulu le document relatif à la stratégie.
- 339 **Le Comité a entériné** le schéma et les délais proposés par le groupe de session et a demandé au secrétariat de l'IODE de mettre le document à disposition longtemps avant la tenue de la prochaine session de l'IODE (IODE-XIX) et de la vingt-quatrième session de l'Assemblée de la COI.

6. RAPPORTS SUR L'AVANCEMENT DU PROGRAMME

6.1 GROUPES D'EXPERTS

6.1.1 Groupe d'experts sur les pratiques en matière d'échange et de gestion des données biologiques et chimiques (GEBICH)

- 349 **Le Comité**, reconnaissant qu'il importe d'entretenir la dynamique créée par les travaux du GEBICH et ceux des conférences sur les données relatives à la couleur de l'océan et sur l'informatique au service de la biodiversité des océans, **s'est vivement félicité** de la proposition d'organiser une deuxième conférence sur l'informatique au service de la biodiversité des océans.
- 350 Mme Savi Narayanan, coprésidente de la JCOMM, a suggéré au secrétariat de la Commission mixte d'envisager de soutenir financièrement les activités des projets pilotes du GEBICH puisque la mission de la JCOMM eu égard aux variables non physiques est conforme au mandat du GEBICH.
- 351 **Le Comité a pris acte avec satisfaction** des résultats obtenus par le Groupe d'experts sur les pratiques en matière de gestion et d'échange des données biologiques et chimiques et **a souligné** l'importance des projets pilotes.
- 352 **Le Comité a adopté** le rapport succinct de la deuxième session du Groupe d'experts sur les pratiques en matière de gestion et d'échange des données biologiques et chimiques de l'IODE (GEBICH), ainsi que les recommandations y figurant.
- 353 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.2.

6.1.2 Groupe d'experts sur la gestion de l'information marine (GEMIM)

- 381 **Le Comité a adopté** le rapport de la huitième session du Groupe ainsi que toutes les recommandations qu'il contient, en tenant compte des décisions prises par le Comité en ce qui concerne les groupes d'experts.

6.1.3 Équipe d'experts JCOMM/IODE sur les pratiques de gestion des données (ETDMP)

- 391 **Le Comité s'est déclaré** extrêmement satisfait des grands progrès accomplis par l'ETDMP et de l'enthousiasme de ses participants, et **a adopté** le plan de travail de l'ETDMP de la JCOMM/IODE pour 2006-2007. **Le Comité a vivement engagé** la coprésidente de la JCOMM à entériner le plan de travail au nom de la Commission technique mixte.
- 392 **Le Comité a recommandé** d'afficher sur le site Web les manuels et principes directeurs disponibles à l'intention des organisations qui souhaiteraient adhérer au projet relatif au prototype de E2EDM (gestion des données de bout en bout) et d'accroître le nombre d'États membres qui fournissent des données.
- 393 **Le Comité a noté avec satisfaction** que le projet pilote 3 de l'ETDMP était un bon exemple de coopération entre l'IODE et la JCOMM.
- 394 **Le Comité a pris note** des grandes possibilités de coopération qui existent entre l'ETDMP et l'OBIS et **a recommandé** de définir une terminologie et un vocabulaire communs.

6.2 PROJETS MONDIAUX

6.2.2 Projet pilote sur les données relatives à la surface de l'océan mondial recueillies en cours de route (GOSUD)

- 402 **Le Comité s'est félicité** des progrès importants accomplis par le projet pilote sur les données relatives à la surface de l'océan mondial recueillies en cours de route.
- 403 **Le Comité a vivement encouragé** les autres organisations à participer au projet.

6.2.3 Projet international d'archéologie et de sauvegarde des données océanographiques (GODAR)

- 414 **Le Comité a félicité** M. Levitus, en sa qualité de chef du projet GODAR, du succès qui ne se démentait pas tant du projet que de ses produits.
- 415 **Le Comité a entériné** la poursuite du soutien au projet GODAR.

6.2.4 Programme sur les profils de la température et de la salinité à l'échelle du globe (GTSP)

- 425 **Le Comité a constaté** que les résultats du projet suscitaient un vif intérêt et **a demandé** qu'il lui en soit rendu compte, en même temps que des résultats d'autres projets, lors de ses prochaines sessions.
- 426 **Le Comité s'est félicité** des importants progrès accomplis par le GTSP.
- 427 **Le Comité a noté** qu'il avait été convenu avec le BODC de relier leurs dictionnaires de données et **a recommandé** de passer à exécution dès que possible.

6.2.5 Mise au point d'un langage XML pour les données marines (langage XML marin)

- 436 Prenant acte de l'importance d'un XML marin pour la communauté de l'IODE, **le Comité a souligné** la nécessité de poursuivre les travaux sur ce projet.
- 437 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.7

6.2.6 Inventaire des données sur le milieu marin (MEDI)

- 446 **Le Comité a chargé** le Groupe directeur du MEDI de travailler avec d'autres initiatives nationales et internationales à l'élaboration d'un profil marin de la norme ISO 19115 et de rechercher la possibilité de collaborer avec d'autres communautés à l'élaboration d'un outil de métadonnées compatible avec la norme ISO 19115.
- 447 **Le Comité a noté** que l'IODE aurait du mal à assurer à long terme le fonctionnement des applications logicielles et **a chargé** le Président du Groupe directeur du MEDI et la Présidente de l'IODE de travailler en étroite liaison avec d'autres communautés qui mettent au point des outils analogues.
- 449 **Le Comité a décidé** d'inscrire une session du Groupe directeur du MEDI au plan de travail 2005-2007.
- 450 **Le Comité a instamment demandé** aux États membres de se servir de MEDI en tant que de besoin et d'en promouvoir l'utilisation au niveau national dans les établissements universitaires et institutions de recherche océanographique.
- 451 **Le Comité a en outre invité** les États membres qui utilisent d'autres systèmes de s'assurer de leur conformité avec la norme ISO 19115 afin qu'ils puissent facilement échanger des fichiers avec le MEDI.
- 452 **Le Comité a décidé** de revoir le mandat du Groupe directeur du MEDI.
- 453 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.3.

6.2.7 Répertoire mondial des spécialistes des sciences de la mer (et des eaux douces) (OceanExpert)

- 467 **Le Comité s'est déclaré satisfait** d'OceanExpert mais **a chargé** le Groupe de travail intersessions de résoudre d'urgence les problèmes techniques restants.
- 468 **Le Comité a demandé** aux coordonnateurs nationaux de l'IODE chargés de la gestion de l'information marine qui viennent d'être nommés de contribuer activement au contenu, à l'entretien et à la promotion d'OceanExpert au niveau national.
- 469 **Le Comité a accepté** de maintenir le soutien apporté à OceanExpert.

6.2.8 Portail Océan

- 477 **Le Comité s'est félicité** du succès du Portail Océan et a remercié en particulier son rédacteur en chef, M. Murray Brown.
- 478 **Le Comité est convenu** que le Portail Océan devait continuer à fonctionner et **a décidé** d'inscrire dans le plan de travail intersessions des crédits destinés à en assurer la maintenance.

6.2.9 OceanTeacher/ODIMeX

- 489 **Le Comité a félicité** l'équipe chargée d'élaborer OceanTeacher pour les résultats obtenus et les fonds extrabudgétaires réunis pour le développement et la maintenance d'OceanTeacher.

- 490 **Le Comité a remercié** le Gouvernement des Flandres de son soutien financier au projet ODIMeX/OceanTeacher.
- 491 **Le Comité**, tout en étant conscient du contenu considérable d'OceanTeacher, **a demandé**, au projet, d'envisager la traduction de cette documentation en français et en espagnol et, aux États membres, de l'aider dans cette tâche.
- 492 **Le Comité a demandé** aux États membres de veiller à ce que les étudiants désignés pour suivre les cours soient choisis avec soin, en fonction des programmes des stages et de leur propre niveau de qualification, qui doit être adapté à celui des cours.

6.2.10 Projet pilote sur les applications océanographiques des technologies de l'information

- 495 **Le Comité a noté avec regret** que les seules activités du projet OIT mises en œuvre pendant la période intersession étaient les projets pilotes de l'Équipe d'experts JCOMM/IODE sur les pratiques de gestion des données (ETDMP), ce qui ne couvrait pas tous les éléments du plan de travail initial de l'OIT.
- 496 **Le Comité a recommandé** au Bureau de l'IODE et au Groupe de coordination de la gestion des données (DMCG) de la JCOMM de réexaminer les différents axes d'action du projet en fonction des activités récentes de l'ETDMP et de présenter un plan de travail révisé en vue de le mettre en œuvre.
- 497 **Le Comité a en outre recommandé** de trouver un bailleur de fonds pour financer cette activité.

6.3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'IODE

6.3.1 Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA)

- 503 **Le Comité a reconnu** que le réseau ODINAFRICA continuait d'enregistrer d'importants progrès dans le domaine du développement des capacités de gestion des données des pays participants.
- 508 **Le Comité a adressé ses remerciements** au Gouvernement des Flandres qui continue de soutenir le projet ODINAFRICA en finançant sa troisième phase (ODINAFRICA-III) pour un montant de 2,5 millions de dollars des États-Unis pendant la période 2004-2007.
- 509 **Le Comité a constaté avec satisfaction** que les centres de données et d'information mis en place avec le concours du projet ODINAFRICA sont bien intégrés aux réseaux nationaux et **s'est en particulier félicité** qu'ils tiennent une place essentielle au sein des comités océanographique nationaux.
- 510 **Le Comité a en outre salué** les efforts déployés par les nouveaux centres pour garantir leur viabilité à long terme en adoptant une approche axée sur la demande et sur les parties prenantes.
- 511 **Le Comité a noté avec satisfaction** que les crédits complémentaires fournis par le Gouvernement des Flandres (500.000 euros par an) pourraient servir à financer des cours de formation à la télédétection et aux SIG, dont les pays participant à ODINAFRICA avaient constaté la nécessité.

6.3.2 Réseau d'information et de données océanographiques pour les régions des Caraïbes et d'Amérique du Sud (ODINCARSA)

- 517 **Le Comité a loué** le travail de renforcement des capacités et de mise en place de réseaux réalisé par ODINCARSA dans la région.
- 518 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.5

6.3.3 Réseau de données et d'information pour la région de l'océan Indien central (ODINCINDIO)

- 525 **Le Comité a félicité** M. Zaker d'avoir su trouver dans la région de l'IOCINDIO des États membres désireux de participer au projet ODINCINDIO.
- 526 **Le Comité a remercié** la ROPME, l'IOGOOS et l'INCO d'avoir coparrainé la première Réunion de planification de l'ODINCINDIO qui s'est tenue à Téhéran, Iran, en décembre 2003.
- 527 **Le Comité a salué** avec enthousiasme le fait que l'IOGOOS ait désigné l'ODINCINDIO et l'ODINAFRICA comme ses instruments de renforcement des capacités de gestion de données.
- 528 **Le Comité a souligné** la nécessité de renforcer les projets ODIN en tant que mécanismes de coordination des activités au niveau régional compte tenu de l'abolition des CNDOR et du poste de coordonnateur régional.
- 529 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.4.
- 531 **Le Comité a prié** les coordonnateurs des projets ODIN de prendre contact avec les gestionnaires des nœuds régionaux OBIS afin de favoriser la collaboration.

6.3.4 Autres régions

6.3.4.1 Régions polaires

- 535 **Le Comité a constaté** que la 19^e session de l'IODE aurait lieu pendant l'Année polaire internationale. Par conséquent, **il a recommandé** qu'à sa 19^e session, l'IODE concentre son attention sur les données polaires et **a donné pour instruction** aux centres de données d'inclure des informations sur les activités correspondantes dans les rapports qu'ils présenteront à l'IODE-XIX. La liste des types de données demandés pour l'API devrait être envoyée aux centres concernés afin qu'ils puissent procéder à l'extraction de données. Le CND-Océanographie de Silver Spring a proposé de démarrer le processus dès que possible.

6.3.4.2 Europe orientale

- 537 **Le Comité a entériné** la proposition tendant à ce que l'EURASLIC travaille de concert avec le GEMIM à l'élaboration de la proposition de création d'un ODIN pour les pays européens en transition économique.

6.3.4.3 WESTPAC

- 538 **Le Comité a reconnu** l'excellent travail réalisé par le Centre de données océanographiques du Japon (JODC) dans la région de la WESTPAC au cours des 20 dernières années, surtout en ce qui concerne le renforcement des capacités en matière de gestion des données et GODAR. Le JODC a organisé des cours de formation de deux semaines, initialement tous les ans et, depuis peu, tous les

deux ans, en sa qualité de CNDOR. Le JODC aimerait continuer d'assurer ces services, peut-être dans le cadre d'un mécanisme de remplacement compte tenu de l'abolition des CNDOR.

- 539 **Le Comité a souligné** la nécessité de poursuivre ces travaux et a invité la WESTPAC à examiner à sa prochaine session la mise en place d'un réseau ODIN pour la région.

6.3.4.4 Îles du Pacifique

- 540 **Le Comité est convenu** que le GEMIM devrait poursuivre ses activités dans la région et faire le point des progrès accomplis à la 19^e session de l'IODE.

6.3.5 Dépôt d'archives en ligne pour l'Afrique (OdinPubAfrica)

- 545 **Le Comité a noté** la tendance mondiale à la création de banques de données et en particulier à leur corrélation à des métadonnées et des ensembles de données.

- 546 **Le Comité a examiné** la possibilité de créer un journal électronique pour la communauté des gestionnaires de données mais **a fait observer** qu'il serait peut-être préférable de travailler avec les journaux électroniques existants, qui sont déjà reconnus et ont déjà une large audience, plutôt que de démarrer quelque chose de nouveau. S'agissant de la création d'un dépôt d'archives pour les documents de travail de l'IODE, **le Comité a noté** que la plupart des documents auraient besoin d'être révisés avant publication. Il serait peut-être souhaitable de recenser après les sessions de l'IODE les documents de travail d'une qualité suffisante pour être publiés et de demander aux auteurs de les développer en vue de leur publication.

6.3.6 Nouveaux besoins en matière de renforcement des capacités régionales

- 549 **Le Comité a demandé** au secrétariat de la JCOMM/IODE de tenir à jour une page Web indiquant les formations à venir, ce qui aidera les pays membres à prévoir leur participation à ces activités ou à influencer sur leur contenu.

7. SENSIBILISATION DU PUBLIC À L'IODE

7.1 SITES WEB DE L'IODE

- 553 **Le Comité s'est déclaré généralement satisfait** du nouveau site Web et **a prié** le secrétariat de continuer de le développer en tenant compte des observations des membres du Comité.

7.2 BROCHURES, AFFICHES ET PUBLICATIONS DE L'IODE

- 557 **Le Comité a conclu** que la publication d'une brochure contribuerait à mieux faire connaître les activités de l'IODE et a chargé le secrétariat de l'IODE d'examiner de plus près la question.

- 558 **Le Comité a chargé** le secrétariat de l'IODE de fournir des affiches sur l'IODE dans une version électronique multicalques susceptible d'être imprimée et adaptée localement.

- 559 **Le Comité a noté** qu'il fallait traduire les affiches dans d'autres langues de façon à atteindre une audience plus large et **a recommandé** qu'une affiche composite portant sur toutes les activités de l'IODE soit élaborée car l'espace d'affichage est limité dans certaines institutions.

8. RESSOURCES NÉCESSAIRES ET PLAN D'ACTION

562 **Le Comité a adopté** la Recommandation IODE-XVIII.8.

10. DATE ET LIEU DE LA 19^e SESSION DE L'IODE (IODE-XIX)

567 **Le Comité a rappelé** que l'Italie avait offert d'accueillir la 18^e session de l'IODE mais que celle-ci avait finalement eu lieu à Ostende, Belgique, afin de permettre aux délégués d'assister à l'inauguration officielle du Bureau des projets. Le délégué de l'Italie a réitéré l'offre de son pays d'accueillir l'IODE à Rome, pour sa 19^e session, en avril 2007.

568 **Le Comité a pris note** de l'offre de l'Italie d'accueillir la prochaine session à Rome, en 2007, et **a prié** le Secrétariat, en consultation avec le Président, d'assurer le suivi de cette question.

11. ADOPTION DU RAPPORT

569 **Le Comité a adopté** le projet de rapport de la session, les résolutions et les recommandations telles qu'elles sont présentées à l'annexe II du rapport (section 2 du présent document).

570 **Le Comité a demandé** au secrétariat de la COI et à son Président de procéder aux mises au point rédactionnelles nécessaires en tenant compte des débats qui ont eu lieu au cours de la session.

571 **Le Comité a prié** le Président de l'IODE de présenter le rapport succinct, accompagné de toutes les résolutions et recommandations, à la vingt-troisième session de l'Assemblée de la COI qui aura lieu en juin 2005 au Siège de l'UNESCO, Paris, France.

SECTION 2

RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

RÉSOLUTIONS

Résolution IODE-XVIII.1	COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE L'IODE
Résolution IODE-XVIII.2	CENTRES NATIONAUX DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES RESPONSABLES (CNDOR)
Résolution IODE-XVIII.3	GROUPES D'EXPERTS DE L'IODE
Résolution IODE-XVIII.4	CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSION SUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PROFILS OCÉANOGRAPHIQUES

RECOMMANDATIONS

Recommandation IODE-XVIII.1	OBJECTIFS DE L'IODE
Recommandation IODE-XVIII.2	RÉVISION DU MANDAT DU GROUPE D'EXPERTS DE L'IODE SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉCHANGE ET DE GESTION DES DONNÉES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES (GEBICH)
Recommandation IODE-XVIII.3	PROGRAMME RELATIF À L'INVENTAIRE DES DONNÉES SUR LE MILIEU MARIN (MEDI)
Recommandation IODE-XVIII.4	RÉSEAU D'ÉCHANGE DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES POUR LA RÉGION DE L'OCÉAN INDIEN CENTRAL (ODINCINDIO)
Recommandation IODE-XVIII.5	RÉSEAU D'INFORMATION ET DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES POUR LES RÉGIONS DES CARAÏBES ET D'AMÉRIQUE DU SUD (ODINCARSA)
Recommandation IODE-XVIII.6	BUREAU DES PROJETS DE L'IODE
Recommandation IODE-XVIII.7	CRÉATION DU GROUPE DIRECTEUR DE L'IODE POUR LE XML
Recommandation IODE-XVIII.8	PROGRAMME ET BUDGET POUR 2005-2007

RÉSOLUTIONS

Résolution IODE-XVIII.1

COORDONNATEURS RÉGIONAUX DE L'IODE

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Rappelant la résolution-XV.4 (Coordonnateurs régionaux de l'IODE) qui désignait des coordonnateurs régionaux de l'IODE pour chacun des programmes régionaux de la COI,

Rappelant en outre la recommandation IODE-XVI.2 (Renforcement du dispositif formé par les coordonnateurs régionaux) qui modifiait le mandat des coordonnateurs régionaux,

Notant que d'après le bilan de l'IODE, le mandat de coordonnateur régional de l'IODE est trop exigeant pour être assumé par une seule personne exerçant des fonctions à temps plein au niveau national,

Considérant que la fonction de coordonnateur régional de l'IODE a bien souvent été parfaitement remplie par les coordonnateurs de projet des projets ODIN (ODINAFRICA, ODINCARSA entre autres exemples),

Convient d'abolir le système des coordonnateurs régionaux de l'IODE ;

Décide que les fonctions des anciens coordonnateurs régionaux de l'IODE seront intégrées au mandat des Réseaux correspondants d'échange de données et d'information océanographiques (ODIN) de l'IODE.

Résolution IODE-XVIII.2

CENTRES NATIONAUX DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES RESPONSABLES (CNDOR)

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Notant que d'après le bilan de l'IODE il ressort des diverses enquêtes réalisées que la plupart des CNDOR sont mal connus et peu utilisés,

Notant également que le bilan de l'IODE avait mis en doute la pertinence des centres nationaux de données océanographiques responsables et recommandé de supprimer ce système,

Reconnaissant toutefois que certains CNDOR fonctionnent bien et fournissent des produits et services utiles,

Convient d'abolir le système des centres nationaux de données océanographiques responsables ;

Demande que, là où il en existe, les CNDO participant à des réseaux régionaux d'information et de données océanographiques (ODIN) assument les fonctions des anciens CNDOR ;

Charge la Présidente de l'IODE d'examiner avec les institutions accueillant d'autres CNDOR comment l'activité de ces CNDOR, si elle était jugée indispensable à la communauté internationale, pourrait être maintenue et dûment reconnue, ou transférée à d'autres centres du réseau de l'IODE.

Résolution IODE-XVIII.3

GROUPES D'EXPERTS DE L'IODE

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Notant que le bilan de l'IODE mettait en doute la nécessité et l'efficacité des groupes d'experts de l'IODE,

Considérant que :

- (i) le GEMIM est un groupe d'experts extrêmement actif qui a contribué à la création de nombreux projets, produits et services de l'IODE relatifs à la gestion de l'information marine au cours de ses vingt années d'existence,
- (ii) le GEBICH s'occupe des données biologiques et chimiques, domaines nouveaux définis comme importants pour l'IODE,
- (iii) le GETADE a fusionné avec l'ETDMP de la JCOMM pour devenir l'Équipe d'experts JCOMM/IODE sur les pratiques de gestion des données (JCOMM/IODE ETDMP) et constitue de la sorte un groupe conjoint,

Reconnaissant que les groupes d'experts de l'IODE ont besoin d'être mieux guidés afin de cibler leurs activités,

Charge les présidents des groupes d'experts de l'IODE d'élaborer de concert une stratégie pour l'avenir visant notamment à :

- (i) recommander pour les groupes d'experts de l'IODE une structure et une composition nouvelles, qui leur offrent davantage de souplesse, un meilleur accès à un pool élargi d'experts et axent davantage leurs efforts sur l'action tout en leur conservant un très large rôle de coordination ;
- (ii) recommander des mécanismes qui permettent d'améliorer la communication et les notifications entre les groupes d'experts de l'IODE et les coordonnateurs nationaux, tant pour la gestion des données que pour la gestion de l'information ;
- (iii) prévoir dans le nouveau mécanisme, la possibilité de créer des groupes directeurs en fonction de projets spécifiques et d'obtenir les conseils appropriés d'experts extérieurs quand besoin est ;
- (iv) suggérer des moyens d'améliorer la communication entre les groupes d'experts de l'IODE et de faire en sorte que le Bureau de l'IODE indique des axes aux groupes d'experts de l'IODE ;

Charge les présidents des groupes d'experts de l'IODE de présenter la stratégie pour examen à la prochaine session du Bureau de l'IODE et au Comité sur l'IODE, à la 19^e session pour adoption.

Résolution IODE-XVIII.4

**CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSION
SUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES PROFILS OCÉANOGRAPHIQUES**

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Notant que le bilan de l'IODE estime que l'adoption de procédures minimales de contrôle de la qualité des données océanographiques devrait constituer une activité essentielle du programme IODE,

Considérant que le Manual of quality control procedures for validation of oceanographic data (Manuel sur les procédures de contrôle de qualité en vue de la validation des données océanographiques - en anglais seulement) (n° 26 de la série des Manuels et Guides de la COI) date de 1993,

Notant que les travaux de ce groupe contribuent aux activités du projet pilote n° 2 de l'Équipe d'experts JCOMM/IODE sur les pratiques de gestion des données (ETDMP),

Décide de créer un Groupe de travail intersession chargé :

- (i) d'examiner les procédures et logiciels existants de contrôle de la qualité ;
- (ii) de débattre des questions de contrôle de la qualité des profils océanographiques historiques, en temps réel, en différé et très récents ;
- (iii) d'établir un rapport sur les points (i) et (ii) ci-dessus.

Décide que le groupe sera composé de Sydney Levitus (États-Unis d'Amérique), Nikolay Mikhailov (Russie), Loic Petit de la Villeon (France), Candida Seta (Mozambique), Hae-Seok Kang (Corée), Ruguang Yin (Chine), Joon-Yong Yang (Corée), Scot Tomlinson (Canada), Ricardo Rojas (Chili), Catherine Maillard (France) et Edward Vanden Berghe (Belgique), Anis Diallo (Sénégal) et Murray Brown (rédacteur en chef d'OceanTeacher) ;

Donne pour instruction au groupe de travailler par courrier électronique ;

Charge le groupe de présenter son rapport à la prochaine session de l'Équipe d'experts JCOMM/IODE sur les pratiques de gestion des données afin qu'elle l'examine et en tire parti, et de soumettre son rapport final pour adoption au Comité sur l'IODE à sa 19^e session.

RECOMMANDATIONS

Recommandation IODE-XVIII.1

OBJECTIFS DE L'IODE

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Notant que son mandat dans une large mesure est resté identique depuis sa création il y a 42 ans,

Reconnaissant que la gamme des données susceptibles d'être utilement échangées au plan international a énormément évolué et que, compte tenu des exigences concernant leur obtention en

temps voulu, leur qualité, leur volume et le type de variables observées il est indispensable de vérifier les attributions et les activités de l'IODE si l'on veut que le programme apporte une contribution importante à la gestion internationale des données océanographiques,

Prenant en considération le rapport du groupe chargé du bilan de l'IODE, qui étudiait en détail le fonctionnement et la mise en oeuvre de l'IODE et en particulier son mandat, ses missions, sa structure, son (ses) réseau(x) de centre(s) de données et son (leurs) fonctionnement et mode d'exploitation, les activités de ses groupes subsidiaires et de ses projets, le développement de ses activités au plan national et la mesure dans laquelle les activités de l'IODE profitent aux États membres,

Recommande que les objectifs du programme IODE soient modifiés comme suit :

- (i) faciliter et promouvoir l'échange de toutes les données et informations marines, y compris les métadonnées, les produits et informations en temps réel, en temps quasi réel et en différé ;
- (ii) assurer à long terme l'archivage, la gestion et les services relatifs à toutes les données et informations marines ;
- (iii) promouvoir l'utilisation de normes internationales et aider à l'élaboration de normes et méthodes applicables à l'échange mondial de données et d'informations marines en faisant appel aux modes de gestion et aux technologies de l'information les plus appropriés ;
- (iv) aider les États membres à acquérir les capacités nécessaires pour gérer les données et informations marines et à devenir partenaires du Réseau de l'IODE ;
- (v) soutenir les programmes scientifiques et opérationnels internationaux de la COI et de l'OMM relatifs au milieu marin et ceux des organisations qui les parrainent en leur fournissant des conseils et des services en matière de gestion des données.

Recommandation IODE-XVIII.2

RÉVISION DU MANDAT DU GROUPE D'EXPERTS DE L'IODE SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉCHANGE ET DE GESTION DES DONNÉES BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES (GEBICH)

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Reconnaissant qu'il est de plus en plus important de gérer et d'archiver les données biologiques et chimiques,

Notant l'incessant développement de programmes mondiaux de recherche, de surveillance et d'observation sur des questions comme le changement climatique, la dynamique des écosystèmes et la biodiversité, qui sont largement tributaires d'ensembles de données biologiques et chimiques,

Notant en outre la nécessité de bases de données intégrées associant données océanographiques, physiques, chimiques et biologiques,

Recommande de réviser le mandat du Groupe d'experts sur les pratiques en matière d'échange et de gestion des données biologiques et chimiques pour qu'il comprenne les tâches suivantes :

- (i) donner des informations sur les systèmes et sur les bases de données taxinomiques et les inventaires actuellement utilisés dans divers centres de données ;
- (ii) établir, documents à l'appui, quels sont les avantages et inconvénients de différentes méthodes et pratiques utilisées pour compiler, gérer et archiver les données biologiques et chimiques ;
- (iii) définir des normes et des pratiques recommandées pour la gestion et l'échange des données biologiques et chimiques, y compris des pratiques applicables aux données biologiques opérationnelles ;
- (iv) encourager les centres de données à établir des inventaires des collections passées et présentes de données biologiques et chimiques ;
- (v) encourager les possesseurs de données à les fournir aux centres de données en vue de la création de bases de données océanographiques régionales et mondiales intégrées, incluant des données physiques, chimiques et biologiques.

Encourage les États membres à nommer comme membres du Groupe d'experts des spécialistes ayant des compétences dans les domaines de la gestion et des pratiques d'échange des données biologiques et chimiques ;

Demande au Groupe d'experts d'entretenir d'étroites relations avec le GOOS, le COOP, la JCOMM et autres programmes pertinents de la COI et d'autres organisations.

Recommandation IODE-XVIII.3

PROGRAMME RELATIF À L'INVENTAIRE DES DONNÉES SUR LE MILIEU MARIN (MEDI)

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Reconnaisant l'intérêt d'un système de répertoire des métadonnées concernant les bases, catalogues et inventaires de données pour une large communauté d'utilisateurs, y compris des programmes de la COI comme le GOOS et des activités connexes relevant d'autres programmes mondiaux et régionaux,

Rappelant la recommandation IODE-XVI.1, qui a créé le Groupe directeur du MEDI,

Rappelant en outre qu'à sa 17^e session l'IODE avait recommandé que le logiciel MEDI respecte les normes ISO,

Recommande au Groupe directeur du MEDI de collaborer avec d'autres initiatives nationales et internationales concernant les métadonnées pour faire en sorte qu'un système de métadonnées répondant aux normes internationales soit à la disposition des États membres de l'IODE et que le mandat renouvelé du Groupe directeur du MEDI soit rédigé comme suit :

- (i) recenser, documents à l'appui, les meilleures pratiques actuelles en matière de gestion des données ;
- (ii) recommander, en collaboration avec des initiatives nationales et internationales ainsi qu'avec le Groupe d'experts de l'IODE, un profil marin de la norme ISO 19115 et élaborer des glossaires pertinents pour décrire les ensembles de données marines ;

- (iii) mettre à la disposition de la communauté de l'IODE un instrument d'entrée des métadonnées conforme à la norme ISO 19115 pour faire en sorte d'uniformiser la collecte des métadonnées ;

Recommande que le Groupe directeur comprenne l'Australie (AODCJF), la Belgique (VLIZ), la Chine (CNDO), les États-Unis d'Amérique (CNDO), le Royaume-Uni (BODC) et la Tunisie (INSTM), ainsi que d'autres experts si besoin est, et travaille sous la coordination de M. G. Reed (Australie) ;

Recommande en outre de continuer d'intégrer le logiciel MEDI en tant que module de formation dans toutes les activités de formation et dans tous les produits de renforcement des capacités de l'IODE ;

Exhorte les États membres à recourir au système MEDI en tant que de besoin et à en promouvoir l'utilisation auprès du plus large public possible.

Recommandation IODE-XVIII.4

RÉSEAU DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES POUR LA RÉGION DE L'IOCINDIO (ODINCINDIO)

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Notant avec satisfaction que les activités relatives à la proposition de création d'un réseau ODIN pour la région de l'IOCINDIO dont l'IODE demandait à sa 17^e session la réalisation ont été menées à bien,

Notant en outre que l'IOGOOS avait reconnu l'ODINCINDIO comme son instrument de renforcement des capacités de gestion des données,

Notant de plus que des États membres de l'IOCINDIO étaient intéressés par une adhésion de l'ODINCINDIO,

Se félicitant du soutien que la ROPME, l'IOGOOS et l'INCO ont apporté à la première réunion de planification de l'ODINCINDIO, qui s'est tenue du 2 au 5 octobre 2004 à Téhéran (Iran),

Tenant compte du Rapport de la première réunion de planification de l'ODINCINDIO,

Reconnaissant le rôle du renforcement des capacités de gestion des données et de l'information océanographiques pour la mise en œuvre efficace d'un Système d'alerte aux tsunamis dans l'océan Indien,

Recommande la mise en place d'un réseau de données et d'information océanographiques pour la région de l'IOCINDIO,

Prie le Secrétaire exécutif de la COI de s'acquitter en priorité des tâches suivantes :

- (i) coordonner les activités nécessaires, de concert avec le secrétariat de l'IOGOOS, la ROPME et les États membres participant à l'ODINCINDIO, en vue de procurer au Réseau le soutien de donateurs ;
- (ii) fournir le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de travail de l'ODINCINDIO (2005-2007) ;

- (iii) renforcer les liens avec la JCOMM et le GOOS en matière de renforcement des capacités et de gestion des données et de l'information océanographiques dans les États membres participant à l'ODINCINDIO ;

Exhorte les États membres et les donateurs à soutenir ce projet en apportant un soutien financier et/ou en nature indispensable à la mise en œuvre de l'ODINCINDIO.

Recommandation IODE-XVIII.5

**RÉSEAU D'INFORMATION ET DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES
POUR LES RÉGIONS DES CARAÏBES ET D'AMÉRIQUE DU SUD
(ODINCARSA)**

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Se félicite des progrès récemment accomplis par l'ODINCARSA en matière d'activités, de produits et de services, tels qu'ils sont décrits dans le dernier rapport de l'ODINCARSA présenté à la 18^e session de l'IODE ;

Note avec satisfaction que les activités de l'ODINCARSA ont amélioré les capacités d'un certain nombre d'États membres du réseau en matière de gestion des données et de l'information océanographiques ;

Souligne en particulier l'utilité des efforts accomplis par l'ODINCARSA pour rendre OceanTeacher disponible en espagnol ainsi que de ses contributions régionales à OceanExpert ;

Recommande d'établir des liens étroits entre les initiatives de l'ODINCARSA, du GOOS et de la JCOMM, afin surtout de contribuer à la mise en place de systèmes d'alerte aux catastrophes d'origine océanique et d'atténuation de leurs effets ;

Invite tous les États membres de la COI et les organisations et fondations intéressées à continuer de soutenir l'ODINCARSA en lui fournissant des contributions financières et/ou des ressources en nature, ainsi que par le biais d'accord de transfert de technologies afin que le projet ODINCARSA puisse être pleinement mis en œuvre ;

Prie le Secrétaire exécutif de la COI de s'acquitter des tâches suivantes :

- (i) coordonner les activités nécessaires, de concert avec le secrétariat de l'IOCARIBE, des États membres de l'IOCARIBE et d'autres organisations intéressées de la région, en vue de procurer au réseau le soutien de donateurs ;
- (ii) fournir le financement nécessaire à la mise en œuvre du plan de travail de l'ODINCARSA (2005-2007) ;
- (iii) resserrer les liens entre la JCOMM et le GOOS en matière de renforcement des capacités et de gestion des données et de l'information océanographiques dans les États membres participant à l'ODINCARSA.

Recommandation IODE-XVIII.6

BUREAU DES PROJETS DE L'IODE

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Rappelant que l'Assemblée de la COI avait accepté à sa vingt-deuxième session l'offre du Gouvernement des Flandres et de la ville d'Ostende d'accueillir le Bureau des projets de l'IODE,

Prenant note avec satisfaction de l'inauguration officielle du Bureau des projets pour l'IODE de la COI le 25 avril 2004,

Remerciant le Gouvernement des Flandres de s'être engagé à verser une importante contribution annuelle supplémentaire (500.000 euros) pour financer les activités de renforcement des capacités du Bureau des projets de l'IODE concernant l'Afrique, l'océan Indien, les Caraïbes et l'Amérique latine,

Notant en outre que le Bureau des projets a principalement pour buts :

- (i) d'offrir un environnement créatif permettant de contribuer à la mise au point et à l'exploitation des projets, services et produits de l'IODE en donnant la priorité à l'efficacité et l'efficacité du flux de données et de produits/services depuis la phase d'échantillonnage jusqu'à l'utilisateur et
- (ii) d'aider à renforcer la capacité des États membres (plus spécialement les pays en développement) à gérer les données et l'information océanographiques et de fournir aux utilisateurs les produits et services de données et d'information océanographiques dont ils ont besoin,

Reconnaissant que, pour ce faire, le Bureau des projets de l'IODE devra accomplir les tâches suivantes :

- (i) contribuer à la conception, au renforcement et à l'exploitation des programmes et outils de formation de l'IODE/COI en matière de gestion des données et de l'information océanographiques ;
- (ii) fournir un cadre (« groupe de réflexion ») au sein duquel experts et étudiants en données et information océanographiques pourront travailler, se réunir et discuter ;
- (iii) concevoir, héberger et exploiter les systèmes d'information océanographiques de l'IODE/COI et les outils connexes de sensibilisation du public ;
- (iv) promouvoir la collaboration entre tous les spécialistes qui s'occupent, à un niveau ou à un autre, de la gestion des données (et des produits de données) et de l'information océanographiques, notamment des scientifiques, gestionnaires et utilisateurs de données ;
- (v) d'accueillir des stages de formation spécialisée de courte durée sur la gestion des données et de l'information océanographiques et
- (vi) offrir des installations de laboratoire pour la mise au point et les essais bêta d'une technologie de gestion des données de l'information océanographiques,

Appelle les États membres de la COI à fournir un soutien supplémentaire afin de promouvoir, faciliter et renforcer les activités du Bureau des projets de l'IODE et à envisager d'y détacher des experts nationaux pour des missions de plus ou moins longue durée.

Recommandation IODE-XVIII.7

CRÉATION D'UN GROUPE DIRECTEUR DE L'IODE POUR LE XML

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Reconnaissant l'avantage que présente l'utilisation d'un langage de balisage extensible (XML) pour l'échange de données océanographiques au sein du système IODE et l'importance du XML en tant que norme applicable à l'échange de données sur l'Internet,

Notant que les activités du Groupe d'étude CIEM/COI sur le développement de systèmes d'échange de données marines utilisant le langage XML (SGXML) et le Projet de langage XML pour les données marines de l'Union européenne sont achevés,

Considérant qu'il est souhaitable d'élaborer un cadre XML unique pour les données marines,

Recommande la création d'un Groupe directeur du XML marin ayant le mandat ci-après :

- (i) mettre sur pied, le cas échéant avec la collaboration de l'OHI, un projet pilote visant à établir un registre des normes conformes à la série des normes ISO 19100, qui serait hébergé par le Bureau des projets de l'IODE ;
- (ii) surveiller et faciliter les activités de développement du XML dans d'autres groupes IODE/JCOMM, comme l'ETDMP, le GEBICH et le Groupe directeur du MEDI ;

Recommande que le Groupe directeur comprenne la Belgique (VLIZ), la Chine (CNDO), la Fédération de Russie (CNDO), les Pays-Bas (CNDO), le Royaume-Uni (BODC), le Bureau des projets de l'IODE ainsi que d'autres experts compétents et que ses travaux soient coordonnés par M. Roy Lowry (Royaume-Uni) ;

Recommande en outre que le Bureau des projets de l'IODE accueille le site Web du langage XML pour les données marines (MarineXML.net) qui servira de point focal pour les activités relatives au XML marin ;

Invite les États membres à promouvoir l'utilisation du XML au niveau national en tant que mécanisme efficace d'échange de données océanographiques.

Recommandation IODE-XVIII.8

PROGRAMME ET BUDGET POUR 2005-2007

Le Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques,

Ayant examiné les besoins découlant de la mise en œuvre de son programme pour la période 2005-2007,

Ayant été informé des ressources allouées au programme IODE au titre du Programme ordinaire de l'UNESCO pour les exercices 2004-2005 et 2006-2007,

Conscient des graves contraintes financières auxquelles l'UNESCO et sa Commission océanographique restent confrontées,

Soulignant de nouveau qu'il importe d'assurer aux programmes de la Commission dans les domaines scientifiques, des observations des alertes aux catastrophes d'origine océanique et d'atténuation de leurs effets, ainsi qu'aux États membres, au secteur privé et aux autres utilisateurs, la fourniture de données et d'informations, de produits et de services océanographiques de haute qualité,

Notant le rôle grandissant de l'IODE au sein de la JCOMM et le développement de sa collaboration avec le GOOS et de sa contribution à celui-ci,

Appelant l'attention sur le processus continu de réforme du programme IODE, qui tient compte des recommandations faites à l'occasion du bilan de l'IODE,

Remerciant chaleureusement le Gouvernement des Flandres d'accueillir et de financer le Bureau des projets pour l'IODE de la COI et d'apporter un soutien financier durable et croissant au programme, ainsi que les autres donateurs et États membres qui fournissent un appui financier et en nature à l'IODE,

Appréciant le soutien en nature que les États membres apportent au programme IODE en créant et entretenant des centres de données de l'IODE, en fournissant des experts et en mettant à disposition des services et des produits du plus haut intérêt,

Appelle les États membres à verser au Fonds de dépôt de la COI des crédits affectés à l'IODE, ou à apporter un soutien en nature par le biais du détachement d'experts auprès du Bureau des projets ou du secrétariat de l'IODE ;

Invite le Secrétaire exécutif à veiller ce que des dispositions soient prises pour assurer au secrétariat de l'IODE et au Bureau des projets pour l'IODE de la COI une dotation en personnel stable et à long terme ;

Prie la Présidente de l'IODE d'appeler l'attention de l'Assemblée de la COI à sa vingt-troisième session sur le programme de travail et le budget de l'IODE pour la période 2005-2007, tels qu'ils figurent en annexe à la présente recommandation.

ANNEXE à la Recommandation IODE-XVIII.8

2005

2006

2007

	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL
Organes subsidiaires de l'IODE												
Projet du GEMIM : voir produits et services				0				0				0
Session du neuvième GEMIM-IX				0	10.000			10.000				0
Projets pilotes de l'ETDMP				0	10.000		90.000	100.000	5.000		75.000	80.000
Réunion de l'ETDMP				0	10.000			10.000				0
Projets pilotes du GEBICH		4.500		4.500		4.500		4.500				0
Troisième réunion du GEBICH				0	10.000			10.000				0
Renforcement des capacités (formation et activités connexes)												
ODINAFRICA		39.000		39.000		39.000		39.000		39.000		39.000
ODINCINDIO		91.000		91.000		91.000		91.000		91.000		91.000
ODINCARSA		91.000		91.000		91.000		91.000		91.000		91.000
JCOMM/IODE/GOOS Modeling Training		65.000		65.000		65.000		65.000		65.000		65.000
Formation de jeunes scientifiques à la gestion des données		39.000		39.000		39.000		39.000		39.000		39.000
Formation aux SIG		39.000		39.000		39.000		39.000		39.000		39.000
Bourses de voyage du MIM	5.000			5.000	5.000			5.000	5.000			5.000
Participation ASFA	2.000			2.000	2.000			2.000	2.000			2.000
Portail océan régional AFR				0		11.700		11.700		11.600		11.600
Portail océan régional LAC				0		23.400		23.400		23.300		23.300
Formation à la télédétection			40.000	40.000			40.000				40.000	40.000
Produits et services												
Langage XML marin				0				0	5.000			5.000
MEDI				0	5.000			5.000	5.000			5.000
PORTAIL OCEAN				0	2.000			2.000	3.000			3.000
OCEANEXPERT				0	2.000			2.000	3.000			3.000

2005

2006

2007

	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL
Projets								0				
GODAR - MONDE				0	5.000			5.000	5.000			5.000
GTSP				0				0	0			0
GOSUD				0				0	0			0
ODIMEX		67.100		67.100		134.000		134.000		42.900		42.900
ODINPubAfrica		48.400		48.400				0				0
ODINAFRICA-3 - 3 ^e série de tâches (données et gestion intégrée)		194.100		194.100		139.400		139.400		113.000		113.000
CCT Regional OceanPortals)		60.500		60.500		15.000		15.000		15.000		15.000
Manifestations												
IMDIS, Brest, France	5.000			5.000				0				0
OBI-II, lieu à décider									5.000		5.000	10.000
Contrôle de la qualité des données océanographiques, Ostende											10.000	10.000
Projets pilotes				0				0				0
GOSUD				0				0	0			0
ODINCARSA	10.000			10.000	10.000			10.000	10.000			10.000
OIT				0				0				0
ODIN pour les îles du Pacifique Sud				0				0				0
ODINCINDIO			20.000	20.000	10.000			10.000	10.000			10.000
Groupe directeur pour le XML				0	2.000			2.000	3.000			3.000
Gestion du programme				0				0				0
Voyages du personnel et des membres du Bureau	12.000			12.000	15.000			15.000	15.000			15.000
Réunion du Bureau				0	10.000			10.000				0
Bureau des projets de l'IODE (dépenses opérationnelles)	7.000		10.700	17.700			25.800	25.800			25.800	25.800
Dix-neuvième session de l'IODE				0				0	35.000			35.000
Autre												
Élaboration de la stratégie de gestion des données de la COI (*)	2.000			2.000	2.000			2.000				0

2005

2006

2007

	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL	PO	EB esc.	EB dem.	TOTAL
Sensibilisation du public				0				0				0
TOTAUX	43.000	738.600	70.700	852.300	110.000	692.000	155.800	957.800	111.000	569.800	155.800	836.600
Disponible	35.000	738.600	0	773.600	95.000	692.000	0	787.000	95.000	569.800	0	664.800
Difference	-8.000	0	-70.700	-78.700	-15.000	0	-155.800	-170.800	-16.000	0	155.800	-171.800

PO : Programme ordinaire de l'UNESCO ; EB dem. : Crédits extrabudgétaires demandés aux États membres ou à d'autres donateurs ;

EB esc. : Crédits extrabudgétaires escomptés (confirmés) provenant d'États membres ou d'autres donateurs (comprennent également des crédits au titre des thèmes transversaux du Programme ordinaire).

(*) Cette activité concerne toutes les sections de la COI ; Coût estimatif : 20 % du coût total (en se fondant sur une répartition entre les cinq sections).

ANNEXE

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
2. **DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.2 DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR
 - 2.3 CALENDRIER DES TRAVAUX ET DOCUMENTATION
 - 2.4 DISPOSITIONS PRISES AU NIVEAU LOCAL
3. **SITUATION DE L'IODE**
 - 3.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT
 - 3.2 BUREAU DES PROJETS POUR L'IODE DE LA COI
 - 3.3 ACTIVITÉS DES CENTRES MONDIAUX DE DONNÉES
 - 3.3.1 Centre mondial de données océanographiques de Silver Spring, États-Unis d'Amérique
 - 3.3.2 Centre mondial de données océanographiques d'Obninsk, Fédération de Russie
 - 3.3.3 Centre mondial de données océanographiques de Tiajin, Chine
 - 3.3.4 Centre mondial de données pour la géologie et la géophysique marine, Moscou, Fédération de Russie
 - 3.3.5 Centre mondial de données pour les sciences de l'environnement marin (CMD-MARE)
 - 3.4 ACTIVITÉS DES CNDOR
 - 3.4.1 CNDOR pour les données provenant de bouées dérivantes
 - 3.4.2 CNDOR pour l'océan Indien
 - 3.4.3 Les CNDOR du Japon (pour WESTPAC, le MARPOLMON, le SMISO et l'ADCP)
 - 3.4.4 Le CNDOR pour JASIN
 - 3.4.5 Le CNDOR pour le golfe Persique
 - 3.5 RAPPORTS DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX
 - 3.5.1 Coordonnateur régional de l'IODE pour WESTPAC

- 3.5.2 Coordonnateur régional de l'IODE pour l'IOCINDIO
- 3.5.3 Coordonnateur régional de l'IODE pour l'IOCSOC
- 3.5.4 Coordonnateur régional de l'IODE pour la Méditerranée
- 3.5.5 Coordonnateur régional de l'IODE pour le Pacifique oriental (El Niño)
- 3.5.6 Région de la mer Noire
- 3.6 RAPPORTS DES CNDO ET DES IND
- 3.7 CIRCULATION DES DONNÉES DE L'IODE
- 3.8 POLITIQUE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI :
MISE EN ŒUVRE PAR LES ÉTATS MEMBRES
- 4. COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PROGRAMMES
 - 4.1 COOPÉRATION AVEC LA JCOMM
 - 4.2 COOPÉRATION AVEC LE GOOS
 - 4.3 COOPÉRATION AVEC DES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES ET DE
SURVEILLANCE
 - 4.4 AUTRES
 - 4.4.1 CIEM
 - 4.4.2 SCAR
 - 4.4.3 CDIAAC
 - 4.4.4 Programme pour l'environnement de la Caspienne (CEP)
- 5. AVENIR DE L'IODE
 - 5.1 BILAN DE L'IODE (RAPPORT D'ÉTAPE)
 - 5.2 RÔLE FUTUR DES CMD, DES CNDOR ET DES CNDO
 - 5.3 ÉVOLUTION DE L'IODE AU NIVEAU NATIONAL
 - 5.4 PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES
ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES

6. RAPPORTS SUR L'AVANCEMENT DU PROGRAMME

6.1 GROUPE D'EXPERTS

- 6.1.1 Groupe d'experts sur les pratiques en matière de gestion et d'échange des données biologiques et chimiques (GEBICH)
- 6.1.2 Groupe d'experts sur la gestion de l'information marine (GEMIM)
- 6.1.3 Groupe d'experts JCOMM/IODE sur les pratiques de gestion des données (ETDMP)

6.2. PROJETS MONDIAUX

- 6.2.1 Résumés des sciences aquatiques et halieutiques (ASFA)
- 6.2.2 Projet pilote sur les données relatives à la surface de l'océan mondial recueillies en cours de route (GOSUD)
- 6.2.3 Projet international d'archéologie et de sauvegarde des données océanographiques (GODAR)
- 6.2.4 Programme sur les profils de la température et de la salinité à l'échelle du globe (GTSP)
- 6.2.5 Élaboration d'un langage XML pour les données marines (XML marin)
- 6.2.6 Inventaire des données sur le milieu marin (MEDI)
- 6.2.7 Répertoire mondial des spécialistes des sciences de la mer (et des eaux douces) (OceanExpert)
- 6.2.8 Portail Océan
- 6.2.9 OceanTeacher/ODIMeX
- 6.2.10 Projet pilote sur les applications océanographiques des technologies de l'information

6.3. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'IODE

- 6.3.1 Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA)
- 6.3.2 Réseau d'information et de données océanographiques pour les régions des Caraïbes et d'Amérique du Sud (ODINCARSA)
- 6.3.3 Réseau de données et d'information pour la région de l'océan Indien central (ODINCINDIO)
- 6.3.4 Autres régions
- 6.3.5 Dépôt d'archives en ligne pour l'Afrique (OdinPubAfrica)
- 6.3.6 Nouveaux besoins en matière de renforcement des capacités régionales

7. SENSIBILISATION DU PUBLIC À L'IODE
- 7.1 SITES WEB DE L'IODE
- 7.2 BROCHURES, AFFICHES ET PUBLICATIONS DE L'IODE
8. RESSOURCES NÉCESSAIRES ET PLAN D'ACTION
9. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT
10. DATE ET LIEU DE LA 19^e SESSION DE L'IODE (IODE-XIX)
11. ADOPTION DU RAPPORT
12. CLÔTURE DE LA SESSION